



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

marchés financiers internationaux

Question écrite n° 71560

Texte de la question

M. Jean-Claude Fruteau attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la nécessité d'encadrer plus strictement les « *hedge funds* » à l'échelon international. Les *hedge funds*, fonds « spéculatifs » ou « alternatifs », correspondent à des investissements peu régulés dont le montant est important et le rendement élevé. Ils ne sont pas accessibles au grand public et contrairement aux fonds dits « classiques », les *hedge funds* obtiennent des performances généralement déconnectées de la tendance des marchés actions ou obligations. Les spécialistes opposent souvent ces techniques, dites de « gestion alternative », à l'investissement classique sur le marché obligataire ou d'actions, qui se contente le plus souvent de calquer au plus près la performance d'un indice. Le but des *hedge funds* est donc de maximiser la performance d'un portefeuille grâce à une prise de risque plus élevée. Selon certaines sources, les attaques contre la Grèce et des éventuels défauts de paiement des pays du sud de la zone euro (Espagne et Portugal) seraient orchestrées en grande partie par des *hedge funds* qui cherchent à tirer un avantage financier de la situation de crise que connaissent ces pays. Depuis de nombreuses années, ces fonds spéculatifs sont régulièrement montrés du doigt car, dans leur recherche de profit maximal, ils sont à l'origine de chocs économiques considérables (crise asiatique de 1997-1998, crise des *subprimes*...). À l'heure actuelle, ces fonds spéculatifs parient sur l'insolvabilité de pays qui se sont endettés pour amortir les effets de la crise économique mondiale initiée en partie par ces mêmes *hedge funds*. Ces pratiques sont plus qu'intolérables compte tenu des circonstances et des efforts des États pour aider l'économie mondiale à retrouver le chemin de la croissance. Aussi, il désire connaître sa position à ce sujet ainsi que les actions que la France pourrait proposer au niveau international pour encadrer, voire contrôler, ce secteur d'activité dont le but n'est pas le soutien de l'économie mais la maximisation des profits en totale déconnexion de la réalité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Fruteau](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71560

Rubrique : Marchés financiers

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1571

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)